



CTM du 27 septembre 2017

## Déclaration de la FSU

Ce comité technique s'ouvre sur deux nouvelles de natures différentes : l'absence de création d'emploi dans l'Éducation nationale et le remplacement de Mme Gaudy à la direction générale des ressources humaines de notre ministère.

La première est de très mauvais augure alors que le ministre a annoncé de nombreuses mesures pour le premier degré (dédoublage des CP et CE1 en éducation prioritaire) et que les effectifs dans les établissements du second degré ne cessent d'augmenter. Cette annonce ne va pas dans le sens d'une amélioration du système éducatif que chacun appelle de ses vœux. La FSU, dès l'annonce des suppressions d'emplois dans la Fonction publique, avait déjà dénoncé cette mesure car niant l'importance des missions assurées par les fonctionnaires. L'éducation nationale devait être épargnée. Visiblement, il n'en est rien, M. le ministre annonçant même qu'il a des marges de manœuvre avec 1 million d'agents. L'Éducation nationale mérite mieux !

La seconde annonce est celle du remplacement de Mme Gaudy. Au nom de la FSU, nous souhaitons la remercier pour son écoute, sa disponibilité et le travail de grande qualité que nous avons pu mener ensemble.

Ce comité technique ministériel de l'éducation nationale se tient après une rentrée qui ne s'est pas faite pas sous les meilleurs auspices. Nombreux sont en effet les sujets de tension comme les besoins criants en personnels, la suppression de 23 000 contrats aidés sans préoccupation du devenir de ces personnels et de la pérennité de leurs missions, les annonces médiatiques déstabilisantes ignorant l'expertise des enseignants... Pour la FSU, l'objectif de la réussite de tous les jeunes doit être le seul cap ! Cela passe aussi par la réponse aux préoccupations des personnels, par leur reconnaissance : formation initiale et continue, recrutement, rémunérations et carrières, moyens des écoles et établissements ... Autant de questions qui semblent être soit absentes de la politique du ministère, soit prises à rebours.

Dans le premier degré, notre ministre souffle alternativement le chaud avec « l'école de la confiance » et le froid avec les caricatures sur la méthode globale et les fondamentaux, déstabilisant ainsi les enseignants alors qu'il est question de confiance.

La FSU y oppose son projet pour l'école autour de trois idées fortes : en finir avec le sous-investissement chronique de l'école primaire ; lutter efficacement contre les inégalités scolaires et faire confiance à la professionnalité des enseignants en améliorant leur formation et leurs conditions de travail. Dans les départements, des mobilisations ont été engagées dès la rentrée notamment sur les cartes scolaires, la disparition des « Plus de Maîtres » ou la suppression des contrats aidés qui impacte le fonctionnement de l'école. Le récent rapport de l'OCDE a de nouveau pointé le sous-investissement chronique de l'école primaire ; le prochain budget devra permettre de lutter efficacement contre les inégalités scolaires.

D'autres sujets attendent également des réponses urgentes comme le recrutement de lauréat de concours sur les listes complémentaires en lieu et place de contractuels.

Dans le second degré, du fait d'une hausse démographique consécutive à une rentrée 2016 marquée par le même phénomène, on s'entasse fréquemment à 35 et plus en lycée, notamment en Terminale, à 30 en collège. Le nombre de postes non pourvus aux concours laisse augurer des difficultés importantes et dès les premiers besoins en remplacement, des collègues sont sommés de prendre des HSA, le recours aux non-titulaires est relancé. Quant à la vie scolaire, elle pallie comme elle peut aux insuffisances de personnels, la suppression de contrats aidés pèse sur les missions de surveillance. Ici aussi, des annonces fleurissent comme celles sur le dispositif des devoirs à l'école, mais restent non suivies de véritables moyens afférents. Dans nombre d'établissements des premier et second degré, les assistantes sociales, les infirmières, les médecins scolaires et psychologues font défaut ou leurs secteurs d'intervention sont tellement vastes qu'ils ne peuvent répondre à leurs missions y compris celle de protection de l'enfance pour laquelle nous rappelons que leur responsabilité pénale peut être engagée.

Dans l'enseignement professionnel : 1 poste sur 4 n'est pas pourvu et 30% des stagiaires PLP ne bénéficient toujours pas de formation au métier d'enseignant. Alors que de nombreux rapports actent le fait que l'enseignement professionnel concentre des difficultés multiples aucun moyen supplémentaire n'a été dédié à cette rentrée pour permettre à tous les jeunes d'accéder à un premier niveau de qualification dans de bonnes conditions. Pour la FSU, valoriser l'enseignement professionnel ne doit pas être un slogan vide de sens mais doit se concrétiser par des mesures qui amélioreront les conditions de travail des personnels et d'études des élèves. Ces mesures doivent permettre la réduction des effectifs par classe et une mise à plat des processus certificatif des diplômes professionnels. Il est urgent qu'un dispositif d'éducation prioritaire soit mis en place pour les lycées et les lycées professionnels sur la base de critères transparents et nationaux.

Enfin, le gouvernement a prévu une réforme de l'apprentissage pilotée par le ministère du travail et le MEN ainsi qu'une nouvelle loi sur la formation professionnelle. La FSU rappelle que l'accès à une formation initiale diplômante est une condition essentielle pour que tous les jeunes réussissent leurs projets scolaire, professionnel et personnel. Dans ce cadre, la voie professionnelle publique sous statut scolaire est la plus opérante en matière de taux d'accès aux diplômes, de luttés contre le décrochage et de poursuites d'études.

Des DASEN et des recteurs formulent des exigences d'astreinte auprès de personnels qui ne sont pas réglementairement concernés. Des situations récentes concernent des enseignants remplaçants du premier degré et des personnels d'inspection. Nous demandons la clarification de ces situations.

La situation de la rentrée pour les personnels administratifs et techniques assurant les missions d'organisation, de gestion, les fonctions supports du système éducatif, ne se distingue pas non plus par une amélioration. L'insuffisance de création d'emplois ces cinq dernières années conduit à ce que perdurent les dégradations des conditions de travail, le ressenti de mal-être, de pression permanente et l'accroissement de la souffrance. Et cela s'ajoute aux pertes de pouvoir d'achat accumulées, vécues légitimement comme un déni du travail des personnels. La FSU réaffirme la nécessité de requalifier les emplois massivement et de promouvoir concomitamment les collègues les occupant car ils remplissent bien souvent des fonctions relevant d'une catégorie supérieure à la leur.

A ces soucis pour les conditions de travail et d'étude s'ajoutent les inquiétudes sur le sort réservé aux fonctionnaires et à leurs carrières : l'injustice du gel du point d'indice le rétablissement de la journée de carence, mesure qui constitue une double peine pour les personnels, une simple compensation de la hausse de la CSG sans gain de salaire contrairement aux engagements de la campagne présidentielle, sans compter le recul du calendrier pour la mise en œuvre de PPCR, alors qu'il appartient à l'Etat de tenir ses

engagements notamment quand il reconnaît enfin les qualifications de certains personnels comme les travailleurs sociaux après de longues décennies de négociations. Ces mesures ont conduit les fédérations de fonctionnaires à appeler, dans l'unité, à une journée de grèves et de manifestations le 10 octobre pour défendre une Fonction publique prise pour cible.

Le système éducatif est au cœur de l'actualité médiatique. La FSU prend acte du retrait de la publicité du Medef contre l'Ecole. La FSU se félicite d'avoir contribué à mettre un coup d'arrêt à cette campagne inquiétante tant elle porte la négation de l'engagement quotidien des personnels pour faire réussir tous les élèves, la méconnaissance du rôle du système éducatif, et la résurgence d'une vieille opposition Ecole/Entreprise...

Nous sommes toujours en attente de l'arrêté concernant les obligations de service des enseignants dans les ESMS.

Et concernant l'application du protocole PPCR, nous sommes également en attente notamment de la circulaire concernant l'accès à la classe exceptionnelle prévue initialement à la parution pour octobre.

Et nous ferons une déclaration particulière sur le point soumis à l'avis de ce CTMEN.

